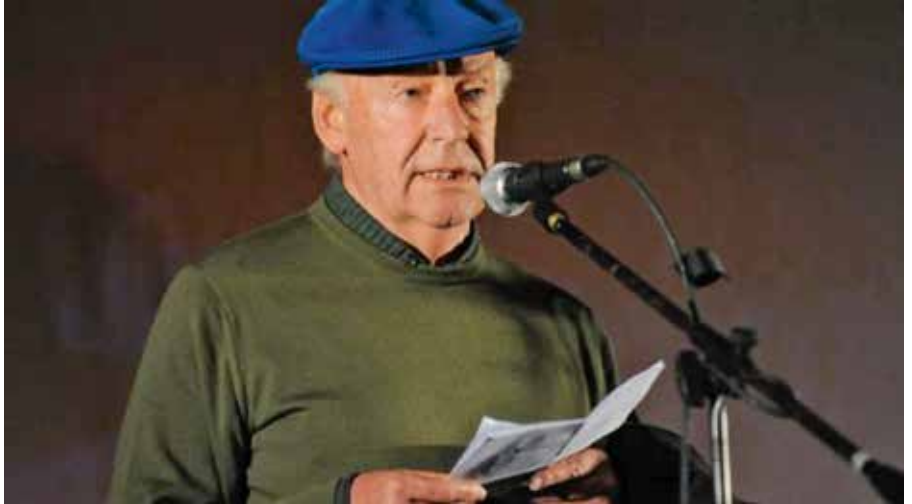


Nouvelles sahraouies



S O M M A I R E

Brèves	2
L'avenir du Sahara Occidental Décidé par un coup de fil ?	3
Résister à l'impunité. Entretien avec El Ghalia Djimi	5
Des barrières pour emprisonner Les peuples par Eduardo Galeano	7
Un juge espagnol veut poursuivre Rabat pour génocide au Sahara Occidental	10
Délégués onusiens pris pour cible Par la police marocaine	12
Impressions après un voyage dans Les camps	13
L'Onu désavoue le Crans Montana Forum	14
12 ^e Festival du cinéma sahraoui	15

SOLIDARITÉ D'EDUARDO GALEANO AU PEUPLE SAHRAOUI RÉSISTANT

(Pages 7-10)

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX
E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH

NOUVELLES BRÈVES

Un million de dollars marocains pour Hillary Clinton

La presse américaine notamment a dévoilé les ressources de la Fondation Clinton qui soutient la campagne électorale d'Hillary. Parmi les donateurs, l'Office Chérifien du Phosphate qui exploite les mines du Sahara Occidental. Ce million devrait servir à l'organisation d'une mega-conférence des Clinton à Marrakech avec des leaders internationaux. Depuis plusieurs années, les Clinton se rendent régulièrement au Maroc et si Hillary était élue, les parlementaires favorables à l'autodétermination du peuple sahraoui et les comités de soutien américains verraient leurs marges de manœuvre encore réduites.

Une mère sahraouie réclame la dépouille de son fils

Devant le consulat du Maroc à Las Palmas, Takbar Haddi a en-

tamé une grève de la faim pour attirer l'attention des autorités sur la mort par manque de soins de son fils décédé début février, et pouvoir récupérer sa dépouille et l'enterrer dignement. Selon plusieurs témoins fiables, son fils de 21 ans a été battu par des colons marocains à El Ayoun puis il a erré de prisons en hôpitaux sans être soigné. Il est décédé 8 jours plus tard. Le mercredi 27 mai, Takbar Haddi sera au Parlement européen à Strasbourg et présentera publiquement sa situation.

« Décolonisez le Sahara Occidental »

Le comité de décolonisation de l'ONU, appelé le Comité des 24 ou officiellement le Comité spécial, s'est réuni à Managua du 19 au 21 mai. Les représentants de nombreux pays ont rappelé le caractère colonial du territoire du Sahara Occidental et la respon-

sabilité de l'ONU de mettre fin à cette situation. Le Comité spécial devrait répondre favorablement à une invitation du Front Polisario « afin de mettre à jour les données sur la situation dans ce territoire non-autonome ». Le Comité des 24 est-il vraiment décidé à faire bouger les lignes ? Nous l'espérons.

D'après M. Touati, 23 mai 2015

Légalisation de l'ASVDH

Depuis plusieurs années, l'Association Sahraouie des Victimes des Violations graves par le Maroc des Droits de l'Homme intervenait au Maroc et à l'ONU pour qu'elle soit légalisée et qu'elle puisse obtenir les droits des associations reconnues. En mars dernier, elle a appris qu'elle avait enfin été entendue. Nous attendons maintenant la reconnaissance des autres associations.

8 tonnes de matériel acheminé dans les camps

C'est le stock impressionnant qu'Elisabeth Peltier a, une fois de plus, réuni au sud de la France, puis expédié par camions dans les camps ce printemps ! Parmi le matériel, celui du Comité et de Formation Femmes Sahraouies Neuchâtel qui, grâce à vos dons, ont pu faire parvenir aux écoles et centres pour handicapés : papier, crayons, jeux, matériel de psychomotricité. Avec des responsables sahraouis, Elisabeth a tout réceptionné et distribué sur place !



Takbar Haddi (voir ci-dessus) et la photo de son fils.

L'AVENIR DU SAHARA OCCIDENTAL DÉCIDÉ PAR UN COUP DE FIL ?

Depuis la mi-avril, le rapport sur le Sahara Occidental du Secrétaire général de l'ONU est toujours attendu.

La résolution du Conseil de sécurité est adoptée environ deux semaines plus tard. Le sort du Sahara Occidental est-il suspendu à un coup de fil entre Mohamed VI et Ban Ki-Moon ?

En avril 2015, comme les années précédentes, une grande coalition d'Etats et d'ONG a demandé fermement à Ban Ki-Moon et au Conseil de sécurité l'élargissement du mandat de la MINURSO aux Droits de l'Homme. Au cours de l'année, les violations des Droits humains avaient été suffisamment graves pour que cette demande s'impose enfin. De multiples autres problèmes avaient entravé le travail de la Minurso : notamment le refus par le Maroc de laisser la nouvelle cheffe canadienne de la Minurso s'installer dans ses quartiers à El Ayoun et de recevoir l'envoyé spécial Christopher Ross. Camouflet au Maroc, Ban Ki-Moon avait également fait savoir que l'ONU ne



Manifestation sur la Place des Nations à Genève.

serait représenté d'aucune façon à la Conférence de Dakhla (mars 2015) que l'organisateur proche du roi, le Crans Montana Forum, situait au Maroc. Enfin, les graves manigances marocaines dans les couloirs onusiens, révélées par le hacker Coleman, avaient quand même conduit à quelques mises au point et enquêtes.

Le Maroc n'avait pas caché son mécontentement à la lecture du rapport de 2014 qui, à son goût, n'était pas équilibré. Notion insupportable dans de tels documents où il n'y a ni ambiguïté sur le colon et le colonisé ni sur les résolutions onusiennes

à respecter. Pourtant, quand il s'agit du Sahara Occidental, le Maroc écrase sans problème le droit international et la Charte onusienne. Devant le blocage marocain, un coup de téléphone (cité dans le rapport d'avril) entre Mohamed VI et Ban Ki-Moon (le 22 janvier) va « débloquer » la situation : en contrepartie, il ne sera plus question d'élargir le mandat de la Minurso aux Droits de l'Homme. L'action du Comité National Marocain des Droits de l'Homme (organisation étatique dont les responsables sont nommés par le roi) devrait suffire à faire respecter les Droits humains au Sahara Occidental, territoire

peu à peu isolé, clôturé, entre les mains des forces marocaines et à l'abri des regards extérieurs.

Suite au coup de fil, les forces onusiennes resteront dans le strict mandat qui est le leur mais pire, elles ne vont pas se mêler d'organiser le référendum d'autodétermination qui est pourtant un de leurs deux mandats avec le contrôle du cessez-le-feu. L'ONU, une fois encore est à la botte du Maroc qui poursuit son occupation sur tous les plans. Pour la première fois pourtant, plusieurs membres du Conseil de sécurité ont plaidé pour la mise en œuvre des résolutions onusiennes avant d'accepter la résolution qui n'apporte rien de nouveau. La vie des réfugiés sahraouis va donc continuer à se détériorer. Nous venons d'apprendre que, par exemple, la malnutrition des femmes enceintes les mène à accoucher avant terme et à donner naissance plus que par le passé à des enfants IMC. Les Sahraouis des territoires occupés continuent de subir une occupation violente et les ressources naturelles continuent d'être pillées. Ce territoire n'est rien de moins que « les provinces du sud du roi ». Avec la régionalisation qu'il veut accélérer, l'astuce est de modifier les frontières reconnues internationalement en fabriquant une nouvelle entité régionale comprenant le sud du Maroc et le Nord du Sahara Occidental.

Donc un seul coup de fil et les menaces de Mohamed VI anéantissent les vellétés onusiennes d'avancer dans la résolution du



Festival du film à Dakhla: projection d'un film en hommage à Eduardo Galeano (voir pages 7-10).

conflit. On peut supposer que le roi a menacé de renvoyer la Minurso en cas d'élargissement du mandat. Et alors ? L'ONU pourrait décider d'administrer le Sahara Occidental jusqu'au vote d'autodétermination.

Frémissement du côté du comité des 24 réuni en mai à Managua (Nicaragua)

Après la douche froide onusienne, le comité des 24 (comité spécial de l'ONU) qui pourrait se nommer également « Comité de décolonisation », puisqu'il a en charge l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, « est apparemment décidé à faire bouger les lignes en ce qui concerne le Sahara Occidental ». Des représentants

de nombreux pays (surtout d'Amérique latine et d'Afrique) ont rappelé la responsabilité de l'ONU dans cette situation de décolonisation. Bonne initiative du représentant du Front Polisario qui a invité le comité des 24 à se rendre au Sahara Occidental « pour mettre à jour les données sur la situation de ce territoire ». En effet, les puissances administrantes ou considérées comme telles doivent rendre à ce comité un rapport annuel complet (démographique, social, économique, etc.) sur le territoire non-autonome qui les concerne. Le Maroc ne l'a jamais fait.

Ce comité entendra-t-il l'appel du Front Polisario à l'ONU qui demande que la date du référendum d'autodétermination soit fixée ? Et tenue !

RÉSISTER À L'IMPUNITÉ: ENTRETIEN AVEC EL GHALIA DJIMI

El Ghalia Djimi est une femme sahraouie d'honneur et de cœur. Elle se bat sur tous les fronts. L'impunité est pour elle intolérable. Son combat nous interroge sur notre propre engagement.

El Ghalia Djimi vit à El Ayoun, la capitale du Sahara Occidental, avec ses quatre enfants. Son mari est un compagnon de disparition. Presque sept ans de survie dans une ancienne porcherie espagnole, construite en bordure de mer dans les environs d'El Ayoun. Les yeux bandés, la torture, les crocs des chiens dans sa chair, ses cheveux brûlés d'acide. Traces indélébiles laissées sur les disparus par les tortionnaires marocains. Sa punition pour avoir eu sur elle le

drapeau sahraoui qu'elle n'a même pas pu brandir lors de la venue du roi colon Hassan II. En novembre 1987.

La résilience d'El Ghalia, c'est de continuer à se battre quotidiennement pour faire de sa souffrance une force qu'elle met au service de son peuple. Elle était à Genève en mars dernier. C'est la Sahraouie qui connaît le mieux les labyrinthes des procédures des mécanismes spéciaux de l'ONU. C'est elle, qui avec son association l'ASVDH, a organisé la



El Ghalia Djimi.

formation aux Droits de l'Homme à El Ayoun. Elle veut aujourd'hui trouver des formes de luttes efficaces contre l'impunité

Impunité, en toute impunité !

Cette absence de justice de la part du Maroc qui depuis 40 ans laisse ses tortionnaires en liberté, mieux, qui les élève dans la hiérarchie du pouvoir, est intolérable dans un Etat de droit. Le mutisme de la communauté internationale sur cette infamie marocaine ne peut que pousser le Maroc à poursuivre sa politique répressive et à ignorer les conventions internationale sur la disparition forcée et involontaire.

Dans un entretien avec des membres du comité suisse de soutien au peuple sahraoui, El Ghalia Djimi constate : l'Instance marocaine Egalité et Réconciliation, dissoute en 2010, s'était occupée des questions concernant l'indemnisation des parents des disparus, des questions de santé et de travail sans qu'elle considère pour autant les aspects psychologiques des centaines de disparus sahraouis relâchés en 1991. Cette instance n'a pas terminé son travail. Elle ne répond pas aux normes internationales sur la disparition forcée et involontaire et n'ouvre aucun dossier contre les tortionnaires.

Une nouvelle instance

Aujourd'hui, El Ghalia et les familles de disparus exige deux décisions du Maroc : la première, c'est la création d'une nouvelle instance pour que les parents



El Ghalia Djimi en séance de travail.

des disparus décédés puissent connaître la vérité sur les disparitions, récupérer les dépouilles de leurs proches et les enterrer dignement. Ce qui demande un travail d'analyse ADN pour retrouver les familles.

La seconde, la fin de l'impunité pour les tortionnaires marocains que chacun connaît et croise dans la rue. L'ouverture des procès de tous ceux qui ont organisé cette répression d'Etat qu'est la disparition forcée et involontaire.

Cette nouvelle instance répondrait ainsi aux deux points que la lutte contre l'impunité devrait nécessairement comporter :

1) une recherche de la vérité des faits et l'établissement des responsabilités dans les exactions commises ; 2) la sanction de ces faits par la justice parce qu'il est primordial que les victimes soient entendues, prises au sérieux et qu'elles reçoivent réparation. Si le Maroc considère qu'il a réglé

la question des années de plomb concernant ses ressortissants, il faut une instance indépendante, propre à la disparition des Sahraouis pour faire la vérité sur ce drame à la fois individuel et collectif, et faire émerger les responsabilités des fonctionnaires de l'Etat marocains dans les tortures, mauvais traitements et violations des conventions internationales. Pour enfin pouvoir juger et punir les coupables.

Trouver du soutien au niveau international

Où trouver du soutien pour donner un poids et une crédibilité internationale à cette demande ? El Ghalia cite la première organisation qui devrait intervenir, à savoir le CICR. Or, même à l'exhumation des corps de Sahraouis retrouvés dans des fosses communes au Sahara Occidental libéré en 2013.

(Suite en page 11)

DES BARRIÈRES POUR EMPRISONNER LES PEUPLES

Eduardo Galeano est un écrivain et journaliste uruguayen militant. Emprisonné, puis exilé en Argentine et en Espagne, il retourne en Uruguay en 1985 où il meurt le 13 avril dernier à 74 ans.

Son livre « Les veines ouvertes de l'Amérique latine », est un acte d'accusation contre l'exploitation de l'Amérique latine par les puissances étrangères depuis le XVe siècle. Il prend des positions courageuses, il s'engage dans les forums sociaux mondiaux et fait partie du Comité uruguayen de solidarité avec le peuple sahraoui.

En 2007, il publie un texte très intéressant sur les « murs » dont celui du Sahara Occidental. En hommage à ce militant, nous vous donnons à lire cet article.

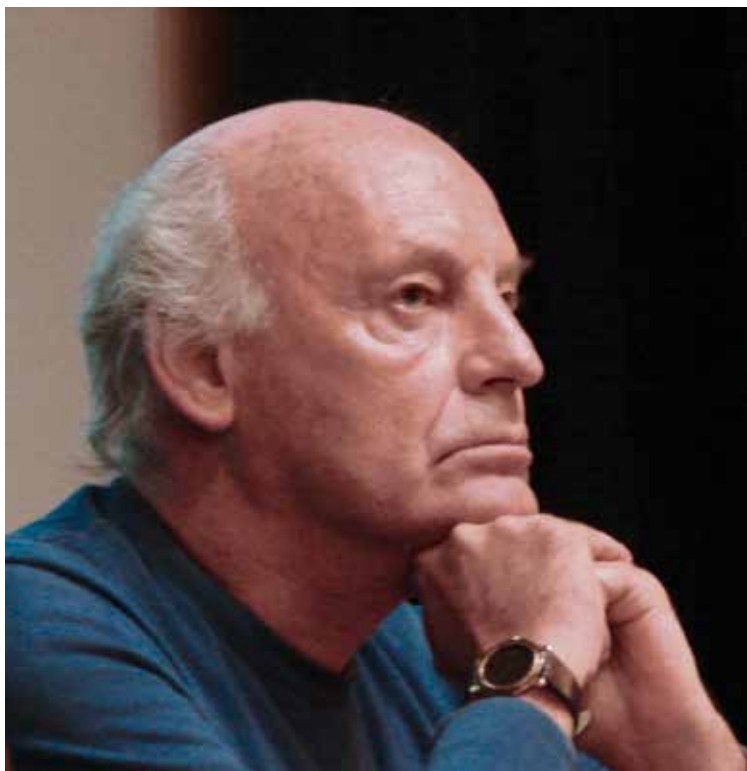
LA PLANÈTE DES MURS

par **Eduardo GALEANO**

« L'hypocrisie est
le tribut que le vice paye
à la vertu ».

Un peu partout à travers le monde, des murs ont été érigés pour séparer les peuples. Certains font les manchettes. D'autres font rarement parler d'eux. C'est le cas du mur érigé par le Maroc au Sahara Occidental.

Vous souvenez-vous du célèbre mur qui divisait la ville de Berlin en deux ? Tous les jours, ou presque, il défrayait les manchettes. Nous avons tellement lu sur lui, nous avons entendu tant de commentaires à son sujet, et nous l'avons aperçu si souvent, à la télévision, que nous avons l'impression de le connaître per-



Eduardo GALEANO.



Vue du mur marocain.

sonnellement. Mur de la honte, mur de l'infamie, rideau de fer, la plus fameuse construction de l'ère soviétique avait reçu plusieurs sobriquets peu flatteurs.

En novembre 1989, le mur de Berlin est finalement tombé. Personne ne s'en plaindra. Mais d'autres murs ont surgi, ailleurs dans le monde. Plusieurs continuent de s'étendre. Certains sont même devenus beaucoup plus imposants que le défunt mur de Berlin. Mais nous n'y accordons guère d'attention, comme si certains murs étaient plus télégraphiques ou plus présentables que d'autres.

Par exemple, on parle très peu du mur que les États-Unis sont en train d'ériger le long de leur frontière avec le Mexique. Ni de la double rangée de fils barbelés qui a été installée autour des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla, sur la côte du Maroc. Le mur que les Israéliens construisent en Cisjordanie occupée ne fait pas souvent les

manchettes, lui non plus. Mine de rien, il sera bientôt quinze fois plus long que le défunt mur de Berlin.

Et que penser du mur qui perpétue depuis 20 ans l'occupation par le Maroc du Sahara Occidental? Autant dire qu'on n'en parle jamais. Ce mur, protégé par des mines et constamment gardé par des milliers de soldats, se révèle pourtant 60 fois plus long que le mur de Berlin. Pourquoi certains murs font-ils si souvent parler d'eux alors que d'autres sont entourés d'un grand silence? Serait-ce à cause des murs de silence que les grands médias érigent chaque jour? Mystère et boule de gomme.

En juillet 2004, la Cour internationale de La Haye a statué que le mur de Cisjordanie violait la loi internationale et elle a ordonné son démantèlement. Jusqu'ici, Israël a fait la sourde oreille.

L'attitude d'Israël n'apparaît pas sans précédent. En octobre 1975,

la Cour internationale jugeait qu'il n'y avait pas de lien territorial entre le Sahara Occidental et le Royaume du Maroc. Dire que le gouvernement marocain a ignoré cette décision de la Cour constitue un euphémisme. En fait, c'est bien pire que cela. Le lendemain de la décision de la Cour, le Maroc a envahi le Sahara Occidental, dans ce qu'on a appelé « la marche verte ». Le royaume a confisqué de vastes portions du territoire, tout en expulsant les populations, de gré ou de force, dans une vague de feu et de sang.

Ainsi va la vie

Environ un millier de résolutions des Nations Unies ont confirmé le droit à l'autodétermination des citoyens du Sahara Occidental. A quoi bon? Un plébiscite devait aussi être organisé, pour décider de l'avenir du territoire. Pour être sûr de faire triompher ses vues, le Maroc a inondé le territoire avec des colons marocains. Mais

bientôt, même ces gens-là n'apparaissent plus assez loyaux. Alors le roi, celui-là même qui avait accepté l'idée d'un plébiscite, s'est mis à reculer.

Plus tard, il a refusé de tenir la consultation.

Et maintenant son fils, l'héritier du trône, poursuit dans la même voie. Le déni de la réalité constitue une forme de confession. En refusant de permettre la tenue d'un vote, c'est comme si le Maroc admettait qu'il a volé un pays. Est-ce que nous allons continuer à accepter ce genre de choses ? Quels effets ont eu les innombrables résolutions des Nations Unies condamnant l'occupation du territoire palestinien ? Et les innombrables résolutions contre le blocus de Cuba ? Comme le dit le vieil adage : « l'hypocrisie est le tribut que le vice paye à la vertu ».

De nos jours, le patriotisme constitue le privilège des pays dominants. Le patriotisme des faibles est immanquablement associé à du populisme ou pire, à du terrorisme. A moins qu'il ne suscite que la plus totale indifférence. Les patriotes du Sahara Occidental qui se battent depuis 30 ans pour reprendre une place sur l'échiquier mondial ont obtenu la reconnaissance diplomatique de 82 pays, incluant le mien, l'Uruguay. Ce dernier a rejoint la majorité des pays d'Amérique latine et d'Afrique.

L'Europe fait exception. Aucun pays européen n'a reconnu la République sahraouie. Même pas l'Espagne. Selon le cas, on peut

interpréter cela comme de l'irresponsabilité, de l'amnésie ou de la désaffection. Il y a trois décennies, le Sahara Occidental constituait pourtant une colonie espagnole et l'Espagne avait le devoir moral de protéger son indépendance. Or, qu'a donc légué l'administration espagnole, au bout d'un siècle ? Une poignée d'experts et une trahison. Elle a servi les Sahraouis sur un plateau pour qu'ils soient dévorés par le Royaume du Maroc. Il y a quelques années, un journaliste interviewait dans un hôpital de Bagdad une petite fille de huit ans, grièvement blessée, dans un bombardement. Au terme de l'opération nécessaire pour lui reconstruire un bras, la petite fille s'était écriée : « Si seulement nous n'avions pas de pétrole ».

Aujourd'hui, les gens du Sahara Occidental sont bien placés pour comprendre le désarroi de la fillette. Peut-être sont-ils coupables seulement parce que la côte de

leur pays est reconnue comme l'une des plus poissonneuses de tout l'océan Atlantique ? Ou parce que sous l'immensité désertique qui couvre une grande partie de leur territoire, se cachent les plus grandes réserves de phosphate du monde ? Ou peut-être parce qu'on pense y trouver du pétrole, du gaz naturel et de l'uranium ?

Les ressources naturelles feront le malheur de ton peuple. Cette « prophétie » pourrait faire partie du Coran, même si elle ne s'y trouve pas. Les camps de réfugiés sahraouis du sud de l'Algérie se trouvent dans le plus aride des déserts. Là-bas, tout n'est qu'un vide immense dans lequel seuls des rochers semblent pousser. Et pourtant, c'est à ces endroits et dans les quelques territoires libérés que les Sahraouis ont réussi à construire l'une des sociétés les plus ouvertes et les moins machistes de tout le monde musulman.

Le miracle des Sahraouis, qui



Forces de police marocaine en action.

sont très pauvres et trop peu nombreux, ne s'explique pas seulement par leur volonté farouche d'être libre. Il dépend aussi de la solidarité internationale.

Et une grande partie de celle-ci provient des gens d'Espagne. Leur solidarité, leur mémoire et leur dignité apparaissent bien plus puissantes que les atermoiements des gouvernements et les calculs cyniques du monde des

affaires. Vous aurez remarqué que j'écris le mot solidarité. Pas charité. La charité humilie, la solidarité donne du courage. N'oubliez pas le proverbe africain : « La main qui reçoit est toujours plus basse que la main qui donne ».

Les Sahraouis attendent. Ils semblent condamnés à l'angoisse et à la nostalgie. Les camps de réfugiés portent les

noms de leurs villes occupées, de leurs lieux de rencontres disparus, de leurs familles dispersées : (El Ayoun, Smara, Dakha). On les appelle les enfants des nuages parce qu'ils ont toujours poursuivi la pluie. Mais depuis plus de 30 ans, ils sont aussi en quête de justice.

Dans notre monde, c'est une denrée qui se révèle bien plus rare que l'eau dans le désert.

**TOGETHER
TO REMOVE
THE WALL**

**INTERNATIONAL CAMPAIGN AGAINST
THE WALL OF THE MOROCCAN
OCCUPATION IN WESTERN SAHARA**

UN JUGE ESPAGNOL ACCUSE DE GÉNOCIDE 11 MILITAIRES MAROCAINS

**Pablo Ruiz est
juge à l'Audience,
la plus haute juridiction
pénale espagnole.**

En avril dernier, il a lancé des mandats d'arrêts contre 11 militaires marocains qu'il accuse de « génocide au Sahara Occidental » entre 1976 et 1992. Dans sa résolution, le juge Ruiz considère comme un « fait » que

durant ces années, il y a eu « une attaque systématique contre la population sahraouie de la part des forces militaires et policières marocaines ».

Ce magistrat énumère 50 cas d'assassinats et 202 de détentions illégales dont les responsables seraient de hauts gradés de la gendarmerie et de l'armée marocaine.

Toutes les victimes, qu'elles soient du Front Polisario ou de simples civils, avaient des passeports ou des cartes d'identité espagnols.

La résolution du juge Ruiz évoque « des bombardements contre des campements de population civile, des déplacements forcés de population civile, des assassinats, des détentions et des disparitions de personnes, toutes d'origine sahraouie » ainsi que « des incarcérations prolongées sans jugement, des tortures... » etc. Ces mandats d'arrêt ont été transmis à Interpol.

(Suite de la page 6)

(voir notre bulletin N° 150 de septembre 2013), le CICR n'a pas répondu à l'invitation. A notre connaissance, il ne s'est pas intéressé non plus aux demandes répétées des familles de disparus. Silence incompréhensible pour le CICR qui a justement lancé il y a plusieurs années Missing, un projet d'envergure internationale sur la disparition.

En 2013, Carlos Beristain et Francisco Exteberria de l'Université basque de Bilbao ont conduit avec beaucoup d'humanité toute la procédure scientifique de reconnaissance des disparus sahraouis retrouvés dans les fosses communes et de remise des dépouilles aux familles. Aujourd'hui, les organisations internationales doivent prendre le relais et leurs responsabilités. Des contacts doivent s'intensifier avec les Mères et Grands-mères de la place de Mai et avec l'Association FEDEFAM (Fédération Internationale des Familles de Disparus).

Sans doute faudrait-il prendre contact avec la Mission d'Argentine auprès de l'ONU à Genève pour chercher à mieux comprendre le processus qui a obligé le gouvernement à juger les tortionnaires et les responsables étatiques, à partir de la résistance à l'impunité initiée par les Mères de la place de Mai. Alice Verstraeten, dans un article de 2006 (et dans sa thèse): L'engagement «en réseau» contre l'impunité: des familles de «disparus» défient le «no te me-

tas» propose une réflexion sur la construction du mouvement de résistance à l'impunité à partir notamment de témoignages de familles de «disparus» (voir pour le Sahara Occidental L'oasis de la mémoire de Carlos Beristain et Francisco Exteberria).

Quant à Trial, cette organisation genevoise traque celles et ceux qui jouissent de l'impunité dans leur pays. Avec la justice universelle, ces derniers ne sont pas à l'abri d'arrestation et de jugement lorsqu'ils sortent de leur milieu complice. Il y a peu Erwin Sperisen, double national suisse et guatémaltèque, ancien chef de la police guatémaltèque a été arrêté en Suisse où il s'était réfugié. Il a été condamné à la réclusion à vie pour l'assassinat de 10 prisonniers guatémaltèques. On pensait que le chef de la DST marocaine pourrait lui aussi être arrêté en France pour plusieurs

délits dont certains concernent des prisonniers sahraouis. Cette action de la justice française a créé une crise entre le Maroc et la France qui préfère élever Hammouchi, devenu depuis lors chef de la DGST marocaine, au grade d'officier de la légion d'honneur plutôt que respecter sa propre législation.

Ainsi pour des raisons politiques, Hammouchi échappe à la justice française.

Un forum de ces organisations, notamment, devrait être mis sur pied avec les associations sahraouies pour développer un programme de travail qui aboutisse à la récupération des dépouilles des disparus par leurs familles et à la condamnation des coupables. Hors de cela, rien ne peut apaiser ce sentiment d'une injustice extrême qui continue à poursuivre les morts et les vivants.



Jusqu'à quand l'impunité pour le drame de Gdheim Izik ?

DÉLÉGUÉS ONU SIENS PRIS POUR CIBLE PAR LA POLICE MAROCAINE QUELLE RÉACTION ?

Les 14, 15 et 16 avril

dernier, une délégation

du Haut Commissariat

des Nations Unies aux

Droits de l'Homme (HCDH)

s'est rendue à El Ayoun.

Des personnalités et des organisations sahraouies de défense des Droits humains ont rencontré ces délégués et leur ont exposé la situation au Sahara Occidental. Elles ont revendiqué la liberté de s'organiser, de manifester, de s'exprimer librement et de jouir de tous leurs droits fondamentaux sans restriction.

Parallèlement à ces rencontres, des centaines de manifestants sahraouis sont descendus dans les rues de quelques quartiers de la ville pour manifester pacifiquement en faveur de l'autodétermination et de l'élargissement du mandat de la MINURSO à la protection des Droits de l'Homme.

Un violent assaut des forces de la police marocaine – en tenue et en civil – s'en est suivi avec l'emploi de matraques, de jets de pierres et de camions à eau. Plusieurs manifestants ont été blessés et certains emmenés à l'hôpital.

Les domiciles particuliers de Sahraouis dans le quartier de Maatallah ont, eux aussi, été pris pour cibles par la police ma-

rocaïne. Ainsi le domicile de la défenseuse des Droits humains et présidente du collectif des défenseurs sahraouis, Aminatou Haidar, a été attaqué alors qu'elle recevait des membres de la délégation. Ceux-ci n'ont pu quitter les lieux qu'après la levée du siège policier qui a duré plus de deux heures. Ils ont été les témoins directs des outrances envers les Sahraouis.

Après ces événements, l'ASVDH a publié un communiqué rappelant les revendications des Sahraouies et Sahraouis :

- solidarité avec toutes les victimes des interventions policières marocaines brutales
- libération des prisonniers politiques sahraouis
- informations sur le sort des disparues et disparus sahraouis
- reconnaissance juridique des associations sahraouies
- droit aux manifestations publiques pacifiques et à la liberté d'expression
- organisation d'un référendum d'autodétermination
- publication d'un rapport sur la visite des représentants du HCDH.

A ce jour, à notre connaissance, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme est resté muet sur ces événements.



Vue d'El Ayoun ?

IMPRESSIONS APRÈS UN VOYAGE DANS LES CAMPS

Elisabeth Pelletier travaille depuis plus de 15 ans à l'aide humanitaire pour les Sahraouis des camps de réfugiés. (voir bulletin N° 154 de septembre 2014) Elle s'y rend plusieurs fois par année. Elle a ainsi acquis une connaissance très pointue de l'évolution des mentalités des Sahraouis et de leurs réactions vis-à-vis de la situation actuelle. Nous vous en donnons quelques exemples.

Depuis 40 ans... l'attente a usé les organismes et l'espoir en une solution politique devant répondre à leurs droits de vivre libres et indépendants sur leur terre.



Camp d'El Ayoun.

Ils continuent de lutter mais n'ont plus de réponse à donner à leurs jeunes, un père de famille me raconte : « mon fils me dit : je suis né sous le drapeau de la MINURSO, j'ai 23 ans aujourd'hui et suis toujours sous le même drapeau, que peux-tu me répondre ? »

Ils s'épuisent dans une résistance qui n'a plus de sens sur une terre stérile et inhospitalière... « dimanche 3 mai « le soleil ne nous fait aucune grâce, ça plombe, plus de 45°, l'air et le vent sont brûlants, nous mangeons une purée de lentilles et chacun s'endort, les murs de la maison en sable durci sont brûlants, mon oreiller est brûlant, le drap mouillé de ma sueur... » Ils savent la violence exercée sur les leurs en territoire occupé, je demande à un ami

« comment réagissent les enfants quand à la télévision, chaque jour, les images violentes des répressions au Sahara Occidental apparaissent ? », il me répond « la première fois, ils ont posé des questions pour comprendre puis ont réagi aux images : trois, quatre personnes qui frappent une seule ? Et là toutes ces personnes au moins quinze qui continuent de faire mal à celle qui est tombée ? Un petit voisin d'à peine huit ans disait hier « je vais partir au Sahara Occidental et en tuer deux ou trois !... » Aujourd'hui les enfants restent silencieux et graves ».

A la veille du festival du Cinéma à Dakhla, les haïmas (tentes) traditionnelles sont montées une à une : elles vont peu à peu se remplir de tout ce qui fait la

culture sahraouie et la tradition ancestrale du nomadisme. Le lendemain, je verrai des groupes de journalistes, de reporters, de « touristes » peut-être, envahir le lieu central de la wilaya et aligner les prises de clichés. Et toujours ces lancinantes questions qui me taraudent « que deviennent ces témoignages de cette vie d'exilés, ces interviews, ces reportages ? Pourquoi, une

fois la fête finie, le silence oppressant reprend-t-il le dessus ? A quoi servent toutes ces démonstrations d'un peuple qui ne cesse de clamer son droit à un avenir décent, constructif ? Quels intérêts sont plus forts que le regard de cet enfant sahraoui à qui personne n'offre d'avenir ? » Entendu très souvent « c'est à nous, peuple sahraoui, de déci-

der de notre avenir, il est plus que temps ». Quelques ressentis, quelques constats, des rencontres, des échanges, une confiance établie depuis quinze ans qui me permet d'être au plus près de la population, d'être un témoin privilégié avec toute la douleur ressentie d'un inexorable.

CRANS MONTANA FORUM L'ONU DÉSAVOUE CARTERON

Suite à la tenue du Crans Montana Forum, l'ONU a publié une mise au point.

Deux jours après la tenue de ce Forum à Dakhla au Sahara Occidental occupé (voir notre dernier bulletin) le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, a publié un communiqué précisant que, contrairement à ce qu'affirmait le Maroc, l'ONU n'y était pas représentée et n'y avait pas délégué M. Douste-Blasy, ce dernier n'y participant qu'à titre purement privé. Sur le site du Forum, on pouvait en effet voir une photo de M. Douste-Blasy s'adressant aux congressistes, ce qui pouvait laisser croire qu'il y représentait l'ONU dont il est le conseiller



La honte du Crans Montana Forum.

spécial du secrétaire général sur les financements innovants. Cette mise au point est importante et montre bien que M. Carteron, organisateur de ce Forum, n'hésite pas à employer n'importe quel moyen pour se glorifier et faire croire que son Forum était largement plébiscité par les instances

internationales. Rappelons que d'autres organisations, comme l'Union Africaine ou l'UNESCO, avaient également refusé de soutenir ce Forum et de cautionner le fait qu'il se déroulait à Dakhla « au Maroc » comme l'affirmait sa propagande et son mentor, le roi Mohamed VI.

Comité de rédaction

Fadili Abdhoum, Françoise Buchet, Jean-Claude Vautier, Christiane et Berthier Perregaux
La mise en page réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

29 avril – 2 mai 2015

12^e FESTIVAL DU CINÉMA SAHRAOUI FISAHARA

Chaque année au printemps, Dakhla, le camp de réfugiés sahraoui le plus isolé, voit arriver une caravane de camions avec un matériel des plus modernes. Le festival de cinéma est pour bientôt. Une fois encore la population va pouvoir se réunir chaque soir pour regarder le monde, un autre monde que celui qui depuis 40 ans ne lui accorde pas ses droits. Mais elle se verra aussi tel que les cinéastes de l'extérieur ou leurs propres enfants, étudiant-e-s à l'école de cinéma créée dans les campements, lui renvoie ses images, sa quotidienneté, son histoire, ses espoirs.

Lancé en 2003, FISAHARA est organisé chaque année par le Ministère de la culture sahraouie et l'ONG espagnole « Conseil des Associations de solidarité avec le peuple sahraoui ». C'est une initiative remarquable qui accompagne un autre festival annuel, celui d'ARTIFARITI, qui réunit des artistes très divers dans les territoires libérés du Sahara Occidental.

Chaque année, des comédiens et comédiennes très connu-e-s participent à FISAHARA, foulent le sable des camps. Javier Bardem présentait en 2013 son film « Les enfants des Nuages » ; cette année Oana Chaplin, la petite fille du grand Charlie Chaplin, a notamment montré des films de Charlot, son grand-



père aux jeunes réfugiés. Cette année une quarantaine de films ont été présentés venant de 17 pays.

Le thème du festival était la Justice universelle. Nora de Cortinas, argentine, une des co-fondatrices des Mères de la Place de Mai, était au festival. La justice universelle est aussi son combat comme celui du peuple sahraoui. Retrouver partout dans le monde, les tortionnaires, les assassins de ceux et celles qui ont disparu, que l'on ne cesse pas d'aimer et dont on ne peut pas faire le deuil. Un espoir se lève. Deux juges espagnols considèrent que 11 fonctionnaires marocains doivent

être poursuivis pour avoir participé à des actions génocidaires contre le peuple sahraoui (voir page 11).

A côté des projections, des ateliers et des tables rondes ont été organisés. Parmi les thèmes discutés: la vidéo au service de l'activisme des Droits de l'Homme, l'impact sociologique du cinéma, la femme sahraouie et le cinéma, ateliers artistiques pour les enfants des camps, « la musique de la résistance »...

Le festival est ouvert à chacun.

En savoir plus sur :
www.festivalsahara.org



**Le 8 octobre 2010, le camp de Gdeim Izik
était anéanti par les forces militaires
et policières marocaines**

**En créant ce nouveau camp, près d'El Ayoun,
les Sahraouis voulaient protester pacifiquement
contre leurs conditions de vie dans leur territoire
occupé illégalement et revendiquer,
une fois de plus l'indépendance et la liberté.**

**Cet ouvrage propose une analyse critique
des événements qui s'inscrivent dans le cadre
de la résistance continue du peuple sahraoui.**



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern